

# LE SORCIER DU MONT GRANIER

## DEUXIÈME PARTIE

### L'ÉCHANSON DE MIRIBEL

Non ! tous les cœurs n'ont pas le ver de l'égoïsme. Tous les riches n'ont pas fouillé dans le boursier ; La poutre croît, plus belle, à côté du cynisme. Les prés ont plus de fleurs à côté du charnier.

(OUGIER. Feuilles mortes)

### VIII

COMME QUOI CÉSARE FENOUIL S'ESTIMA BIEN HEUREUX D'AVOIR ÉTÉ RUINÉ.

Quelques jours après l'incendie de la rue de l'Orme, le seigneur de Belletruche manda chez lui Césaire Fenouil. Le maître d'hôtel de l'évêque s'informa des pertes subies par Césaire et lui fit connaître qu'il voulait l'indemniser sur-le-champ, afin d'en finir une bonne fois avec les tracasseries que lui avait causées cette affaire.

Césaire, après avoir réfléchi mûrement, comprit sur ses doigts, et dit :  
« La maison, le mobilier, le linge, la vaisselle... C'est estimer tout cela à vil prix que le mettre à cent livres.

— Très-bien ! dit Belletruche.

Il se dirigea vers un bahut, l'ouvrit et en tira deux gros sacs, à travers les mailles desquels on voyait briller des pièces d'argent.

« Tiens, dit-il à l'hôtelier, voici d'abord cent livres pour réparer mes torts envers toi.

Le visage de Césaire s'épanouit :

« Ensuite, reprit le gros seigneur, voici un second sac de cent livres qui est la dot de ta fille, la gentille Aldobrande, que mon ami Prégent du Rocher va épouser prochainement.

Césaire ouvrit de grands yeux. Manifestement, il ne s'attendait point à ces excès de générosité.

« Enfin, reprit Belletruche, tu connais la maisonnette que j'ai au mas du Clappey, derrière les vignes de Monseigneur ?

Césaire, incapable de remuer la langue, fit un signe affirmatif.

« Troc pour troc, je t'ai pris l'hôtellerie, je te donne la maisonnette du Clappey et les quatre arpents de terre qui l'entourent.

Césaire, fou de joie, fit voler sa toque en l'air, et déclara qu'il ne connaissait pas plus noble sire que le seigneur de Belletruche, plus magnifique baron que le baron de Belletruche, lequel avait bien le droit, au prix où il les payait, de brûler toutes les hôtelleries existant en la comté de Savoie.

Le mariage de Prégent du Rocher avec Aldobrande Fenouil eut lieu le 25 mars, ainsi que l'avait permis l'évêque, lequel voulut, en outre, par faveur spéciale, donner lui-même la bénédiction nuptiale aux jeunes époux.

Donc ce jour-là, tout Saint-Jean était en ruine. Il y avait foule dans les rues que devait parcourir le cortège. A la porte Bonrieux, dans la rue du même nom, sur la place Mauconseil, à la porte Marache.

On admirait unanimement la splendide décoration de la cathédrale. On avait disposé, sous la porte, un autel entouré de massifs de feuillages auxquels se suspendaient des guirlandes de fleurs, ornées de vases, de candélabres, de torches de cire, et devant lequel on voyait deux pie-Dieu drapés de tentures blanches, auprès desquels étaient dressés, sur une estrade surmontée d'un dais, un fauteuil et une petite table.

Quelques maisons étaient pavées ; des branches de buis et de sapin jonchaient les rues. Les cloches sonnaient à toute volée, mêlant aux clameurs de la foule leur chant joyeux et sonore. Le cortège nuptial sortit à neuf heures du matin de la demeure de Rose Aubenel, veuve de Bréchet.

En tête, marchaient deux joueurs de violon, dont les pourpoints et les chausses disparaissaient sous des flots de rubans blancs. Un jongleur, vêtu mi-parti de rouge et de vert, les suivait en faisant mille contorsions et mille grimaces.

Ce jongleur, envoyé par Miribel, suivant une coutume locale, devait courir et chanter devant les mariés, lesquels étaient tenus de le nourrir pendant huit jours. C'est ce qu'on appelait le droit de jonglerie.

Venaient ensuite, conduite par son père, la mariée, ravissante de grâce et de beauté, sous sa blanche parure, puis tous les invités, en grand nombre, aux livrées des époux, et enfin Prégent du Rocher, donnant le bras à sa mère, fermait la marche.

Lorsque le cortège déboucha sur la place de la cathédrale, il fallut l'intervention des sergents du prince-évêque pour lui frayer un passage, à travers les rangs serrés de la multitude, qui criait :

« Loz au noble Prégent ! »

Le baron des Cuines et Villards, casque en tête, armé de toutes pièces, alla prendre place sur l'estrade, sous le dais. Il représentait le prince-évêque et devait percevoir le droit de mariage, droit dû au seigneur, lorsqu'un mariage avait lieu entre gens de conditions inégales.

Autour du mandataire de Miribel, se rangèrent les officiers de l'évêque ; son écuyer, M. de Maréchal, soutenant l'épée à lame flamboyante, emblème de la souveraineté tempo-

relle ; le chambellan des Colompnes, portant, sur un coussin de velours, la couronne à feuilles d'ache ; le sénéchal, le panetier, le maître d'hôtel, le fourrier, le camérier.

Prégent s'avança, se découvrit, mit un genou en terre devant le seigneur Sallières d'Arves, et lui remit une bourse renfermant six livres d'or et un sol d'Aiguebelle.

« Je reçois votre hommage, dit à haute voix le baron, et vous tiens quitte, sire du Rocher, de tous droits de *formariage* ».

Il descendit alors de l'estrade, suivi de tous les officiers, et se joignit au cortège, qui se dirigea sur l'autel construit sous le porche.

La grande porte de l'église s'ouvrit alors à deux battants, et l'on vit paraître, au haut des neuf degrés qui y conduisaient, l'évêque revêtu de la chappe d'or, la mitre au front, la crosse à la main, et entouré du clergé.

Les deux fiancés s'agenouillèrent sur le prie-Dieu, et la cérémonie commença.

Avant de procéder à la bénédiction des anneaux, l'évêque prononça à haute voix les paroles suivantes :

« Nous avons fait les bans dans cette sainte église, par deux dimanches continus, les parties ayant été dispensées d'un ban, et n'avons trouvé nul empêchement à la légitime union ;

« encore les faisons derechef, première, seconde, troisième et quatrième fois. S'il y a quel-

« qu'un qui connaisse empêchement à ce mariage, qu'il le dise. Qui maintenant s'en taira et après en parlera, sera excommunié.

La foule cria de nouveau :

« Loz aux nobles fiancés ! »

L'évêque bénit alors les anneaux.

Un clerc s'avança, portant un grand plateau d'argent sur lequel Prégent mit treize sols d'Aiguebelle.

Il en reprit trois, les autres devant appartenir au célébrant, et, passant l'anneau au quatrième doigt de la main d'Aldobrande, il lui dit :

« De cet anneau, je vous épouse. »

Puis, remettant dans la main de sa fiancée les trois sols qu'il avait repris, il continua :

« Et de mes biens je vous dote. »

L'évêque prononça ensuite les paroles sacramentelles.

Aussitôt après la bénédiction nuptiale, l'autel provisoire fut déplacé, la porte de l'église s'ouvrit, et le cortège pénétra dans la cathédrale à la suite du clergé.

La messe fut célébrée, et l'acte de mariage dressé après le dernier Évangile.

La cérémonie n'était point encore terminée. Aldobrande, debout sous le porche, attendait que les porteurs de civières vinssent la chercher.

Il était d'usage que la mariée revint de l'église portée sur une civière ornée de branches de genévrière et que le mari l'escortât, monté sur un cheval blanc.

La foule, attentive, regardait curieusement, et jouissait par avance de l'embarras qu'allait éprouver la jeune épouse à se voir ainsi portée en triomphe.

Bientôt l'on vit apparaître quatre jeunes hommes, portant une civière garnie de coussins et tout entourée d'une haie de genévriers entrelacés de rubans blancs.

Derrière la civière, venait un magnifique genêt d'Espagne, d'une blancheur immaculée, conduit par un page à la livrée du marié.

« Oh ! oh ! s'écria Prégent, je ne me connaissais pas ce beau palefroi.

— Daignez l'accepter en souvenir de moi ! dit le baron des Cuines. Ce cheval me vient du comte de Savoie. Je suis trop vieux pour parader sur ce bel animal ! A jeune cavalier, cheval fringant ! »

Prégent remercia le seigneur Sallières d'Arve, et se mit aussitôt en selle.

Aldobrande fut placée sur la civière que les seigneurs entourèrent comme d'une garde d'honneur, et l'on se dirigea, aux acclamations de la foule, vers l'hôtellerie du *Chat-Vert couronné*, où devait avoir lieu le festin.

Il serait oiseux de décrire minutieusement l'ordonnance et la pompe de ce splendide repas. Seulement, le seigneur de Belletruche déclara n'avoir jamais mieux diné : éloges précieux à recueillir, et qui laisse entrevoir jusqu'où l'on avait poussé la magnificence et la profusion.

Le repas terminé, les mariés, suivis seulement de leurs familles et des Aubenel, rentrèrent à la maison du Rocher.

« Il n'a manqué qu'une chose à notre bonheur, dit Prégent à sa sœur en lui donnant un baiser : tu n'étais pas avec nous.

— Mon frère, ma sœur bien-aimée, répondit Eulalie en souriant, j'étais avec vous en esprit.

Mais ces fêtes, ne furent pas terminées aussitôt. Pendant neuf jours, les festins succédèrent aux festins et les fêtes aux fêtes.

### IX

DANS LEQUEL IL EST DÉMONTRÉ QUE LES LARMES SUIVENT LE RIRE DE BIEN PRÈS

« Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera. »

Tel est le proverbe populaire qui sous une forme un peu triviale, renferme une leçon de haute philosophie.

La douleur succède à la joie, les larmes au rire, la disette à l'abondance, la guerre à la paix... Tout disparaît, en ce monde, pour renaître plus tard et disparaître encore ! Chaque médaille a son revers ; le malheur et le bonheur sont perpétuellement aux prises, et le second n'est point toujours victorieux du premier.

Il en fut ainsi pour la famille du Rocher.

Prégent avait oublié ses peines passées, pour ne plus s'occuper que du bonheur présent. Il livrait son cœur à l'espérance, croyait en l'a-

venir et voulait que tout le monde fût heureux autour de lui.

Dieu en avait décidé autrement.

La santé d'Eulalie n'avait pu résister aux chocs qui l'avaient frappée.

En voyant Prégent revenir sans Baldoph, elle avait perdu tout espoir de revoir son fiancé : elle se sentit atteinte au cœur.

Peu de jours après, elle revoyait ce mystérieux personnage qu'elle avait appelé « seigneur » et dont l'extérieur était celui d'un mendiant. La vue de cet homme avait éveillé en elle de bien cruels souvenirs ! Neus savons que ce Jérôme avait été mêlé aux événements de Saint-André, en 1248. Le père et le frère d'Eulalie étaient morts... là-bas ! — comme disaient ceux qui avaient été les témoins de la catastrophe.

Cet homme, qu'elle avait recueilli et qui dormait paisiblement sous le toit de sa mère, n'était-il point l'assassin de Pierre et de Matthias du Rocher ? N'avait-il point prêté son aide au rapt de Baldoph ?

La jeune fille l'ignorait, mais elle se rappelait avoir vu ce Jérôme autrefois, alors qu'il portait un titre de seigneur ! Elle avait rencontré cet homme à l'endroit où cinq mille personnes dormaient aujourd'hui de l'éternel sommeil.

Depuis le jour du mariage de son frère, l'état d'Eulalie empira ; elle-même sentit sa mort prochaine.

Le mardi-saint, il y avait grande désolation dans la maison du Rocher. Blandine allait et venait d'une chambre à l'autre, le visage inondé de larmes et poussant des sanglots à fendre le cœur.

Au pied du lit d'Eulalie, deux hommes s'agenouillaient : Prégent et le mendiant Jérôme. Leurs yeux étaient secs, mais une expression de douleur navrante couvrait leur visage.

Aldobrande se tenait debout au chevet du lit de la mourante. Sa pâleur, ses traits fatigués, ses yeux cernés, témoignaient que, depuis longtemps, le sommeil n'avait pas clos ses paupières.

Eulalie, avec son visage blême, ses yeux sans regard, ses lèvres bleues, ressemblait à une statue de cire. Un rayon de soleil, passant à travers les courtines, l'éclairait de sa vive lumière, et faisait resplendir, comme une auréole d'or, les beaux cheveux blonds au milieu desquels sa tête était comme noyée.

Les mains étendues sur le drap blanc, elle restait immobile, plongée qu'elle était dans un recueillement profond.

Le plancher était jonché de fleurs, dont les parfums pénétrants embaumaient l'atmosphère ; au milieu de la chambre se dressait une table recouverte d'une nappe blanche ; un crucifix de cuivre y reposait, entre deux torches allumées.

Le son argentin d'une clochette se fit entendre et, peu après, un prêtre entra, portant le Viatique sacré.

Le prêtre commença l'auguste cérémonie. Eulalie reçut, avec respect, avec reconnaissance, le pain des anges, ce pain divin dont tout chrétien veut se nourrir avant de partir pour le voyage de l'éternité.

Elle reçut le sacrement avec une admirable piété ; ses traits étaient revêtus d'une angélique expression de résignation et d'espoir.

Le prêtre lui administra ensuite l'Extrême-Onction, et les assistants commencèrent aussitôt les prières des agonisants.

Eulalie appela d'un regard sa mère auprès d'elle.

« Ma mère, lui dit-elle d'une voix faible, je voudrais bien rester seule un instant avec Jérôme. »

Blandine, étonnée au plus haut point—car elle ignorait quels liens pouvaient exister entre sa fille et cet homme—obéit néanmoins à ce désir et pria les assistants de s'éloigner.

« Que veux-tu dire à Jérôme ? demanda-t-elle pourtant à la mourante, lorsqu'elles furent seules ensemble.

— Ma mère, c'est un secret qui doit rester éternellement entre Dieu, lui et moi. »

Blandine sortit sans répondre.

Un instant après, la porte s'ouvrit et Jérôme entra, s'avançant lentement vers le lit, et, tombant à genoux, il foudra en larmes :

« Seigneur, lui dit la mourante, approchez ! »

« Ah ! s'écria-t-il avec désespoir, pardonnez à un malheureux coupable ; ne nous quittez point sans m'accorder ce pardon, au nom de tous ceux que j'ai frappés et... »

Eulalie lui jeta un regard de pitié :

« Oui, dit-elle avec effort, je vous pardonne et je vous promets de prier pour vous, là-haut, si Dieu ne me juge point moi-même indigne de pardon ! »

Il saisit la main de la jeune fille et la couvrit de baisers :

« Oh ! merci, dit-il, merci ! — Et maintenant, reprit Eulalie, allez en paix, Jean des Avanchers !... »

Quand la famille entra dans la chambre, Jean des Avanchers, toujours à genoux, pleurait silencieusement.

« Que vouliez-vous à cet homme, sœur ? » demanda Prégent.

Eulalie regarda son frère en souriant doucement :

« Je voulais, cher frère, lui dire qu'il ne quittera plus la maison du Rocher. C'est le dernier vœu de votre sœur mourante. Il y a un secret entre nous, respectez... »

Une toux violente l'interrompit, ses yeux se refermèrent !

« Ah ! s'écria Blandine désespérée, la pauvre enfant se meurt ! »

L'agonie commençait en effet.

Pendant trois heures, ce pauvre corps subit les tortures les plus cruelles, les douleurs aux spasmes, les convulsions aux convulsions.

La jeune fille se tordait sur son lit, et râlait d'angoisses. Si la douleur semblait devenir un instant moins intense, un hoquet effrayant déchirait la poitrine de la moribonde.

Puis Eulalie tomba dans un abattement profond.

Peu à peu, elle reprit quelque force et, d'un regard, appela ses amis auprès d'elle.

« Ma mère, dit-elle faiblement... adieu ! adieu !... s'il revient,.... dites-lui que son nom... »

Prégent s'approcha :

« Et vous... pensez à moi... soyez heureux. Ah ! qu'il est cruel... d'aimer... et de mourir... Ah ! Jésus... Marie... ma mère !... »

Sa tête, qu'elle avait soulevée avec effort, retomba sur l'oreiller. Ses yeux s'ouvrirent d'insensiblement, elle murmura le nom de Jésus, un profond soupir s'exhala de ses lèvres, son corps se roida dans un dernier spasme...

Le jeudi-saint, vers six heures du soir, un cavalier, monté sur un cheval bai à forte encolure, franchissant la porte de la Cluse et pénétrant dans la ville de Saint-Jean.

Ce cavalier, homme de taille moyenne, un peu gros, paraissait âgé d'une soixantaine d'années.

Les rues étaient désertes ; cependant, notre homme avisa, devant une maison, un jeune garçon auquel il demanda où se trouvait la maison de la dame le Bréchet.

L'enfant lui répondit :

« Marchez tout droit devant vous, prenez la rue de l'Orme, puis la rue Bonrieux, tournez à droite sur la place du Marché, virez à gauche, passez la porte Bonrieux... »

Le cavalier, impatient, lui jeta un *merci* dédaigneux et continua son chemin sans entendre le reste.

Il arriva bientôt devant la porte Marenche, la franchit résolument, et se trouva sur la place de la cathédrale, qu'une foule nombreuse remplissait.

« Hé ! manant ! cria-t-il à un pauvre hère qui le regardait avec l'étonnement curieux des gens de province, que se passe-t-il ici et qu'attend cette foule ? »

L'homme se découvrit et répondit humblement :

« C'est la procession des pénitents qui va sortir.

— Ah ! Et pourquoi la cathédrale est-elle tendue de noir ?

— C'est l'enterrement d'une jeune damoiselle qui va sortir aussi.

— Merci, manant ! »

Le cavalier dominait la foule et semblait y chercher un visage connu. Tout à coup, il laissa échapper une exclamation d'étonnement, poussa son cheval vers un homme debout à quelques pas de lui, et frappa un petit coup sur l'épaule de cet homme.

« Eh ! s'écria-t-il, je ne me trompe point, c'est bien le compère Tardiguet ? »

Le cordonnier se retourna, et, toisant son interlocuteur :

« Oui, oui, dit-il, c'est bien... »

Il s'interrompit et resta bouche bée :

« Et oui, c'est moi, continua le cavalier d'un ton de bonhomie, moi, Pétrémand le Bréchet ! »

Il sauta à bas de son cheval, et se jeta dans les bras du cordonnier, qui le pressa avec effusion sur sa poitrine.

— Quel est donc cet enterrement que l'on attend ici ? demanda le Bréchet après s'être enquis de sa femme et de sa fille.

— Ah ! c'est un grand malheur ! La pauvre enfant !... Eulalie du Rocher !

Pétrémand saisit le bras de Tardiguet et s'écria vivement :

« Ah ! mon Dieu !... Elle, morte ? Et moi qui... Ah ! je suis arrivé trop tard. Je lui apportais la nouvelle du prochain retour de Baldoph ! »

Crépin se disposait à questionner le Bréchet, mais le bruit qui se faisait autour d'eux les empêcha de continuer leur entretien.

A six heures et demie, les portes de l'église Notre-Dame s'ouvrirent, et le défilé de la procession commença.

Deux longues files d'hommes et de femmes, vêtus de robes blanches et le visage enfoui sous une cagoule percée de deux trous ronds à la hauteur des yeux, marchaient, pieds nus, un cierge à la main, en chantant les litanies de la Passion.

Ils précédaient douze hommes, semblablement vêtus, qui portaient chacun un des instruments de la Passion, et qui entouraient le doyen d'âge de la cité, lequel cheminait courbé en deux, fléchissant sous le poids d'une énorme croix de bois.

Le clergé, en ornements violets, fermait la marche.

Rien de plus étrange à voir que cette longue suite de gens ensevelis sous des suaires blancs, avec des torches ardentes qui flamboyaient au-dessus de leur tête, et jetaient sur la foule agnoulée leurs clartés rougeâtres.

Derrière la procession, venait un cortège funèbre.

Toute la noblesse et toute la bourgeoisie de la ville précédaient un cercueil ouvert, porté par quatre jeunes filles et dans lequel on pouvait contempler, immobile et glacé, le cadavre d'Eulalie.

Derrière le cercueil, après le prêtre qui psal-